

La voile accessible à tous

ARCACHON Le Cercle de la voile, labellisé depuis 2006, accueille valides et handicapés



Noélie Cocirta, 15 ans, prête à prendre la mer avec son moniteur.

PHOTO S. V.

Depuis 2006, le Cercle de la voile d'Arcachon est labellisé « valides et handicapés pour une pratique sportive partagée ». Jean-Luc Bureau, qui a suivi une formation spécifique, en est le responsable au sein du club.

Dans ce contexte, il est présent sur la base pour accueillir les personnes en situation de handicap physique ou psychique. Le but étant d'offrir un moment de détente et de liberté.

« Un moment fabuleux »

C'est ce qu'est venue chercher, fin juillet, Noélie Cocirta, 15 ans. Amatrice de sports à sensations, comme le handiski, ou d'équithérapie, elle s'est rendue au club pour la troisième fois. Habitante à Clermont-Ferrand, c'est sa cousine résidant à Arcachon qui lui a donné envie d'essayer. Arrivée en fauteuil roulant, elle est installée dans un catamaran adapté et insubmersible. Le voi-

lier est équipé de grandes barres de chaque côté, lui permettant d'avoir le sentiment de barrer. Elle est accompagnée d'un moniteur. La séance dure une heure et elle ira jusqu'au Ferret. « J'aime les trucs à sensation, quand ça va vite », confie la jeune fille en prenant la mer. Sa maman confirme : « Elle est éveillée aux sports et elle est toujours enthousiaste. Elle n'a peur de rien. Elle a envie de faire comme les autres. »

Pour Jean-Luc Bureau, c'est le même constat. « C'est toujours un moment fabuleux. Nous sommes toujours surpris de l'attitude des participants, c'est comme s'ils abandonnaient le reste et qu'il n'y avait que cela qui comptait. » Le club possède, grâce à des subventions, du matériel spécifique permettant d'accueillir des personnes individuellement ou en groupe.

Sylvie Vignes

Site du club : www.voile-arcachon.org